Rapport : « Rééquilibrer le développement de nos territoires »

18/03/2021 à 14h44



La photographie de la France aujourd'hui est celle d'un pays profondément déséquilibré : **les quinze plus grandes métropoles concentrent 81 % de la croissance économique alors qu'elles ne représentent que 30 % de la population française.** Les "territoires épars", c'est-à-dire les territoires situés en dehors des grandes métropoles, représentent – quant à eux 70 % de la population de notre pays et connaissent une croissance économique, ainsi qu'un niveau de vie en stagnation voire en déclin.

Reflet du dynamisme économique national, la mue de nos métropoles en pôles d'attractivité économique, démographique et culturelle, de rangs européen et mondial, est un atout indéniable pour notre pays. Pour autant, cette métropolisation a favorisé l'émergence d'un sentiment d'abandon dans les territoires épars qu'il convient d'interroger.

Les territoires épars

Dans cette étude, le terme "*territoires épars*" désigne les territoires situés en-dehors des grandes métropoles, notamment les villes moyennes et la France rurale. **Cette France des**

territoires épars représente 98 % de la superficie du territoire national.

De manière générale, ces territoires pâtissent de moins bonnes infrastructures de réseaux et d'un faible nombre de centres décisionnaires d'entreprises importantes qui les rendent plus vulnérables aux crises.

Ces territoires renvoient néanmoins à des situations très diverses avec des désavantages structurels qui leurs sont propres.

À titre d'exemple, des villes moyennes, comme Beauvais ou Compiègne, sont satellisées par des métropoles, alors que d'autres, comme Aubenas ou Aurillac, bénéficient d'un environnement urbain faible et ont ainsi un rayonnement fort sur le territoire alentour.

Ces territoires pâtissent d'un faible maillage entrepreneurial et de moins bonnes infrastructures de réseaux, qui les rendent particulièrement vulnérables aux chocs économiques. En conséquence, la crise économique et sociale née de l'épidémie de Covid-19 risque de creuser fortement cet écart territorial.

Le plan de soutien à l'économie "France Relance" offre une rare occasion de mettre un terme à cette trajectoire préoccupante, de soutenir les filières productives qui constitueront demain des relais de croissance pour l'économie nationale, de bâtir des infrastructures qui faciliteront le rééquilibrage des territoires, et d'apporter des réponses face au sentiment de déclassement qui mine et appauvrit les ambitions individuelles et collectives.

Fruit d'une réflexion d'une année, ce rapport, présidé par Paul Hermelin, président du Conseil d'administration de Capgemini, invite à **repenser l'action publique et à favoriser une politique de différenciation pour renforcer durablement la cohésion à l'échelle nationale.** Seule une politique volontariste permettra de réussir ce rééquilibrage. Cette

dernière doit notamment permettre un renforcement durable et structurel de l’attractivité économique des territoires épars, et offrir un avantage comparatif aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui y sont implantées.

En s’appuyant sur les exemples de l’Allemagne et de l’Italie du Nord, ce rapport identifie plusieurs priorités d’action afin de renforcer l’égalité entre les territoires, et entre les Français.

Rapport :

Résumé :